

Des turbulences météorologiques et financières

Du côté des cultures régionales, le blé perd du terrain et le tournesol en gagne. Ce transfert de cultures s'inscrit dans un contexte météorologique qui pénalise les semis de blé et dans un contexte de baisse des cours mondiaux des céréales et des oléagineux. Cette situation incite les agriculteurs à privilégier d'autres cultures. Globalement, les ventes de produits agricoles sont pénalisées par la baisse des prix. Les exportations régionales ralentissent en 2009, après avoir culminé en 2008. Il s'ensuit une dégradation des revenus des agriculteurs, malgré la baisse de leurs charges.

Dans la région, l'agriculture est à l'origine de 5 % de la valeur ajoutée régionale en 2008. Elle continue ainsi, malgré le recul observé depuis 2000, de peser davantage dans l'économie régionale que dans les autres régions de province (en moyenne, 3 % de la valeur ajoutée). La valeur de la production végétale représente presque les deux tiers de la valeur totale. Celle de la production animale représente un peu moins du tiers. Le reste provient des autres biens et services de l'agriculture. Compte tenu des fortes évolutions de prix enregistrées en 2009, cette répartition risque d'être fortement remise en question.

En 2009, dans la région comme dans le reste de la France, la situation des agriculteurs se dégrade. Les produits agricoles se vendent moins bien. Ils pâtissent d'un nouveau recul des prix (*encadré 1*), aggravé par un repli des quantités exportées. Les produits qui ont le plus perdu de terrain sont les grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux), les produits laitiers, les vins et spiritueux. À l'exception des bovins vivants, tous les postes ont reculé à l'exportation.

1 Des prix qui baissent encore en 2009

Les prix des céréales chutent en 2009, comme en 2008, après avoir flambé en 2007 et 2006. En effet, pour la campagne 2009-2010, le bilan mondial des céréales est à nouveau excédentaire ; les stocks étaient déjà importants en fin de campagne précédente. Les cours mondiaux sont donc en baisse. Ils retrouvent les niveaux moyens qui précédaient la flambée de 2006-2007. En France, la baisse du prix du blé tendre est estimée à 25 % ; la concurrence ukrainienne est forte. Le prix de l'orge diminue de 35 % en raison d'une demande peu soutenue et d'un stock de report important. Pour le maïs, la baisse est plus modérée (-7 %) : la consommation mondiale devrait fortement augmenter sous l'effet des besoins en éthanol des États-Unis, alors que la production mondiale diminue.

En revanche, du côté des charges, la pression des dernières années se relâche un peu. Le coût des intrants diminue, après avoir fortement augmenté les deux années précédentes. En particulier, les prix du pétrole et de l'alimentation animale baissent. Néanmoins, ce gain du côté des charges ne compense pas la perte du côté des ventes. Il s'ensuit donc une nouvelle dégradation des revenus tirés de l'agriculture. Ainsi, en France, le résultat agricole net par actif en termes réels baisserait de 20 % en 2009, et le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels de 34 %. Ces deux indicateurs de revenu étaient déjà en forte baisse en 2008 (respectivement -11 % et -20 %).

MOINS DE CHIFFRE D'AFFAIRES À L'EXPORTATION

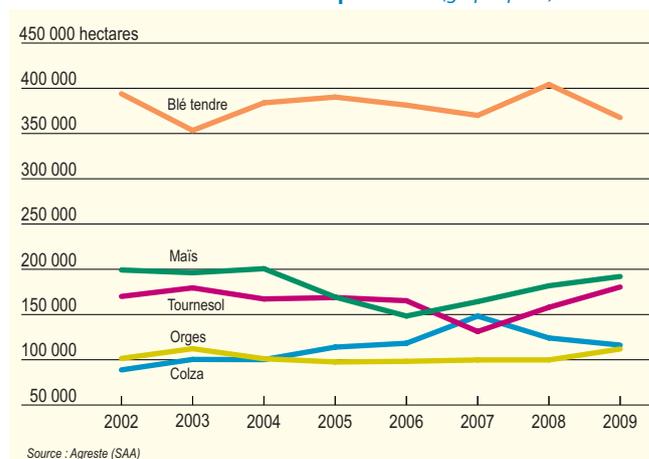
Les exportations agricoles en valeur représentent 12 % du total régional (contre 13 % en 2008). Elles ralentissent en 2009 (graphique 1), se contractant de 23 %. Cette baisse est en lien avec la baisse des cours mondiaux des céréales. En effet, après la flambée des cours en 2006, 2007 et début 2008, les prix sont réorientés à la baisse en 2009. En France, la chute du prix du blé tendre est estimée à 25 %. La valeur des exportations a certes diminué en 2009, mais elle reste supérieure à celle de 2007. Elle s'établit à 593 millions d'euros.

LE BLÉ TENDRE PERD DU TERRAIN, LE TOURNESOL EN GAGNE

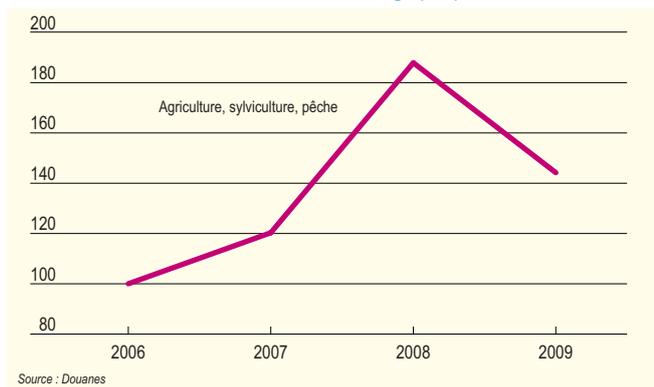
En Poitou-Charentes, les surfaces consacrées au blé tendre et au colza sont moins importantes en 2009 (graphique 2). Les agriculteurs se sont tournés davantage vers les cultures de printemps (tournesol, maïs et orge de printemps) et les pois protéagineux. Ces transferts de cultures sur les terres picto-charentaises ont des causes

météorologiques (encadré 2) et économiques. La chute des cours en 2008 a conduit les agriculteurs à réduire leurs surfaces en blé tendre. Les caprices de la météo ont renforcé cette position. En effet, les mauvaises conditions climatiques fin 2008 ont retardé les récoltes du maïs et du tournesol. En conséquence, la mise en place du blé 2009 a été difficile. Les agriculteurs n'ont pas pu réaliser toutes leurs intentions de semis (-9 % de surface) (tableau). En ce qui concerne le colza, la baisse constatée s'explique par des rendements 2008 décevants. Pour cette raison, et pour la deuxième année consécutive, les surfaces dédiées au colza diminuent (-6 %), alors que dans les autres bassins de production français, le colza augmente. Ces baisses de surfaces consacrées au blé tendre et au colza ont été totalement compensées par la hausse des cultures de printemps. Le recul des surfaces de blé s'est opéré surtout au profit du tournesol, dont la sole a augmenté de 22 400 hectares. La très forte croissance des surfaces de pois protéagineux (+29 %) s'explique par les bons résultats 2008 et la chute des cours des céréales.

Évolution des superficies (graphique 2)



Exportations en valeur de la sphère agricole (indice base 100 en 2006) (graphique 1)



2 Contexte météorologique

L'hiver 2008-2009 a été particulièrement rude en Poitou-Charentes. Le début d'année 2009 est marqué par une température inférieure à la normale et un déficit hydrique de 15 %. Il en résulte un retard dans les cultures de 2 à 3 semaines. Au printemps, les caprices de la météo ont causé des dégâts importants sur les cultures et les vignes, notamment en Charente. La fin d'année a été plus clémente au niveau des températures. En revanche, la sécheresse est devenue critique en août et a conduit à des restrictions partielles ou totales des usages de l'eau.

Les surfaces en cultures non alimentaires augmentent de plus de 30 % en 2009, augmentation imputable uniquement aux cultures énergétiques. Mais elles ne rattrapent pas le niveau de 2007 car elles avaient diminué de plus de la moitié entre 2007 et 2008.

DE BONS RENDEMENTS DANS LES CÉRÉALES

La très bonne qualité* de toutes les céréales est au rendez-vous cette année. Les rendements des céréales ont dépassé les espérances. La moyenne régionale s'est établie à 62 q/ha, comme en 2005, une des meilleures années. Les rendements des orges (d'hiver et de printemps) resteront dans les mémoires : avec une moyenne de 62 q/ha, les résultats dépassent ceux des cinq dernières années. En revanche, les rendements en blé tendre sont plus hétérogènes avec des écarts importants. Ils sont cependant très corrects (67 q/ha). Les semis tardifs ont été plus sensibles aux caprices de la météo en mars et les attaques de cécidomies (insectes) dans le nord de la région ont particulièrement affecté les rendements.

Les bons rendements du colza ont été affectés par une plante parasitaire (l'orobanche, principalement détectée en Charente-Maritime). Mais ils ont été aussi pénalisés par l'insuffisance d'eau au mois de mars. Malgré les écarts, les résultats en colza avoisinent 35 q/ha, une très bonne moyenne pour la région. Les pois protéagineux ont obtenu des rendements records, jamais atteints dans la région.

* La très bonne qualité (elle englobe en principe le poids spécifique exprimé en kg/ha et la teneur en protéine mesurée en %) implique de bons rendements.

Les cultures de printemps ont réservé de bonnes surprises. Compte tenu du temps sec de l'été, les agriculteurs ont été plutôt agréablement surpris par les résultats. Les rendements en tournesol s'échelonnent entre 17 et 33 q/ha, en fonction des dates de semis et du type de sol. La moyenne régionale avoisine 25 q/ha comme en 2008. Cette récolte est à inscrire dans les annales : c'est la première fois que de nombreux séchoirs n'ont pas été utilisés, allégeant ainsi les charges de récolte. Néanmoins, la finition rapide des grains a fait chuter d'environ un point la teneur en huile. Quant au maïs, les rendements moyens sont meilleurs que prévus.

DES MELONS DE QUALITÉ AVEC DES PRIX CHAHUTÉS

La région est la première région française productrice de melons. Le tiers de la production et de la superficie nationale sont en Poitou-Charentes. La superficie consacrée aux melons dans la région reste stable en 2009, aux alentours de 4 000 hectares (graphique 3). Les conditions climatiques orageuses de juin expliquent les entrées en production du melon très hétérogènes. Le rendement moyen des melons de plein champ est meilleur que pour les cultures sous abris bas mais les résultats sont différents entre producteurs. Le manque de précipitations au cours des mois d'août et septembre a pénalisé les exploitations en cultures sèches. Globalement, l'état sanitaire des cultures a été très satisfaisant. Quelques cultures de Charente-Maritime ont cependant subi de fortes attaques de fusariose** assorties quelquefois de sclérotinia**. Une très bonne qualité des fruits avec peu de déchets et des taux de sucre élevés caractérise l'année. L'arrivée tardive des melons en provenance des autres régions du sud a inondé le marché au mois d'août. L'afflux des melons

Récolte 2009

	Surface 2009 (hectares)	Évolution surface 2009/2008 (en %)	Évolution rendement 2009/2008 (en %)	Évolution/ production 2009/2008 (en %)
Céréales	742 520	-1,2	+1,4	+0,7
dont blé tendre	367 620	-9,0	+2,8	-6,8
blé dur	38 080	+2,5	+6,9	+9,8
orges	111 890	+11,9	+1,0	+12,8
maïs grain	192 020	+6,1	-3,4	+2,9
Oléoprotéagineux	309 735	+6,2	+12,0	+18,9
dont colza	116 220	-6,3	+25,6	+16,6
dont colza non alimentaire	65 790	+14,2	+25,6	+42,4
tournesol	180 390	+14,2	+5,0	+19,2
pois protéagineux	9 180	+28,7	+3,4	+31,6
Fourrages, prairies et surfaces toujours en herbe	538 900	-1,2	-27,5	-28,4
dont maïs fourrage	54 000	-0,4	-17,2	-17,6
prairies et surfaces toujours en herbe	470 900	-1,1	-29,2	-30,5

Source : Agreste (SAA)

s'est opéré en même temps que le pic de production dans la région. Les prix ont en conséquence chuté. Fin août, le marché s'assainit avec des prix qui se redressent.

DES RENDEMENTS HÉTÉROGÈNES DANS LA VIGNE

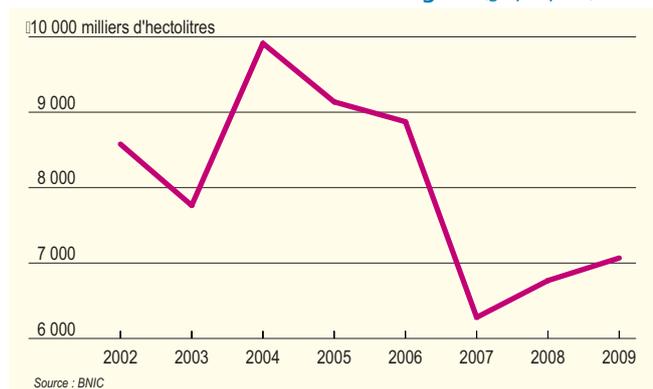
Les récoltes de vins blancs de cognac sont en légère hausse en 2009, pour la deuxième année consécutive (graphique 4). Pourtant, de mauvaises conditions météorologiques au printemps ont endommagé sévèrement 2 000 ha de vignes en Charente. Dans la zone du cognac, les rendements, dans l'ensemble corrects, sont très disparates allant de quasi nuls dans les zones grêlées à 130 hl/ha (voire beaucoup plus) pour certaines parcelles. Ils sont supérieurs aux prévisions. Dans le vignoble du Poitou, les vendanges se sont également bien passées et les rendements sont bons. Avec 130,8 millions d'équivalent bouteilles, les sorties de cognac 2009 enregistrent une baisse de 15 % par rapport à 2008. Les marchés étrangers représentent

** La fusariose est un champignon qui jaunit les jeunes feuilles et dessèche les tiges. Le sclérotinia est un autre champignon qui se traduit par une pourriture blanchâtre.

Superficie en melons (graphique 3)



Récolte de vins blancs de cognac (graphique 4)



environ 95 % des expéditions. L'Amérique, à elle seule représente plus de 30 % de parts de marché alors que la France représente seulement 5 %.

IMPORTANT DÉFICIT FOURRAGER À L'AUTOMNE

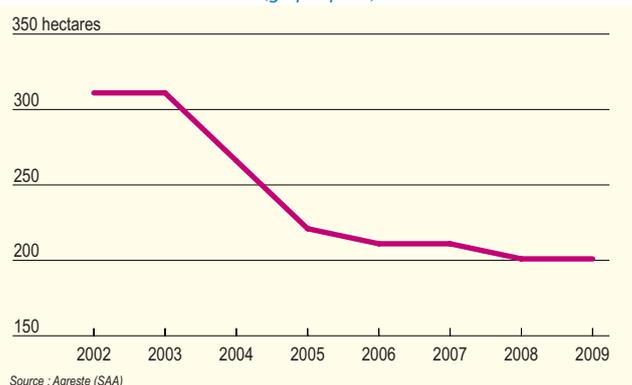
Les prairies ont souffert du temps sec de l'été et de l'automne. Le début de reprise après les pluies a été stoppé par le froid de la mi-octobre. Avec des repousses d'automne quasi nulles, les éleveurs ont été contraints de recourir, depuis le mois de juillet, aux stocks de fourrages de manière importante. Les troupeaux ne pouvant plus pâturer sont rentrés avec un bon mois d'avance.

Les fortes chaleurs et les déficits hydriques en août ont accéléré la maturité des maïs destinés à l'ensilage. Certaines parcelles ont été récoltées fin août, début septembre. Le maïs fourrage a été récolté souvent trop sec. Les silos sont alors plus difficiles à tasser.

DES POMMES DE TERRE PRIMEURS DIFFICILES À VENDRE

En 2009, 137 ha de pommes de terre primeurs ont été mis en place dans l'île de Ré. L'ensemble des superficies en pommes de terre primeurs est évalué à 180 ha en Charente-Maritime et 200 ha dans la région. Cette surface est stable par rapport à 2009 (graphique 5). Les premières récoltes ont commencé en avril, conformément au calendrier. Les rendements sont corrects mais, avec la crise, la commercialisation des pommes de terre primeurs a été très difficile. Fin mai - début juin, le blocage des centrales d'achat n'a pas permis aux producteurs de livrer leur production, engendrant en premier lieu des pertes et ensuite des expéditions à un prix plus bas.

Superficie de pommes de terre primeurs ou nouvelles (graphique 5)



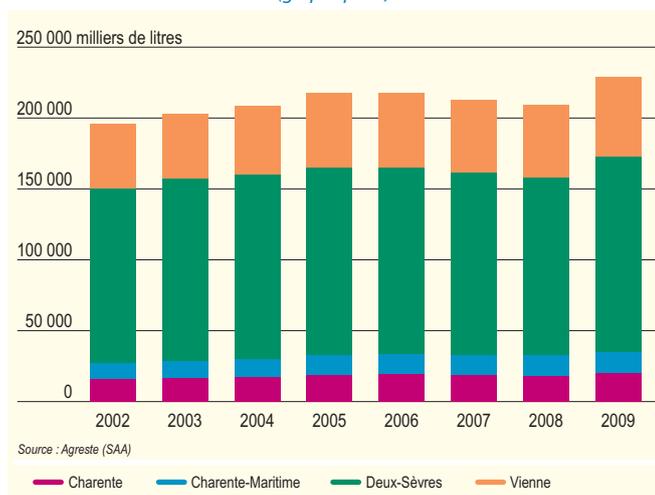
LAIT DE CHÈVRE : LA RÉGION CONFORTE SA PREMIÈRE PLACE

Première région productrice de lait de chèvre (2 167 200 hl), le Poitou-Charentes conforte sa première place nationale en augmentant ses livraisons de 8,5 %. Plus de 60 % de la livraison à l'industrie régionale proviennent des Deux-Sèvres (graphique 6). Plus d'un tiers du troupeau caprin est élevé en Poitou-Charentes. Les Deux-Sèvres se positionnent au premier rang des départements français et la Vienne au deuxième. En 2009, le prix moyen du lait de chèvre s'établit à 60,6 €/hl, soit une augmentation d'environ 1 % par rapport au prix 2008.

Le nombre de vaches laitières continue de baisser : -3 % (soit environ 3 000 vaches) après -1,2 % en 2008. Le troupeau des vaches nourrices est quasiment stable avec 221 700 têtes contre 222 400 en 2008. Le département des Deux-Sèvres est également le premier producteur de lait de vache de la région. Deux litres sur cinq livrés à l'industrie régionale proviennent des élevages deux-sévriens.

En 2009, les livraisons de lait à l'industrie s'établissent à 667 millions de litres, soit 20 millions de moins qu'en 2008. Les quotas 2009 de 765,7 millions de litres ne sont pas atteints. Les cours du lait baissent depuis la fin d'année 2008. En moyenne sur l'année 2009, ils franchissent à peine la barre de 28 €/hl contre 34,4 €/hl en 2008. La crise du lait dans la région s'inscrit dans un contexte de crise nationale, que les autorités tentent d'enrayer (encadré 3).

Production de lait de chèvre par département
(graphique 6)



DES COURS CHAHUTÉS SUR LE MARCHÉ DES ANIMAUX

En 2009, les cours en veaux d'engraissement et veaux d'élevage ont été revalorisés et se sont bien maintenus au-dessus de ceux de 2008. En revanche, les tarifs des vaches, surtout ceux des réformes laitières, se sont dégradés et demeurent inférieurs à ceux de 2008.

Face aux problèmes de fertilité dus à la fièvre catarrhale ovine, les éleveurs ont encore diminué le troupeau de brebis-mères. Dans la région, les effectifs des ovins baissent de 3 %. Les cours avaient bien progressé au premier trimestre. Ensuite ils chutent puis remontent bien au dernier trimestre avec l'approche des fêtes de l'Aïd-El-Kébir d'abord, de Noël ensuite.

Le marché du porc charcutier depuis le mois d'août 2009, est en grande difficulté. Les cours à la production ont dégringolé et ont frôlé en fin d'année la barre de 1,00 €/kg, soit un retrait de 10 % par rapport à 2008.

3 Rappel des mesures dans la crise laitière en 2009

Juin 2009 :

- un accord interprofessionnel est signé par le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL)
- un plan annoncé par le gouvernement de 30 millions d'euros (allègement des charges fiscales et sociales et renforcement du dispositif de modernisation des bâtiments d'élevage)
- confirmation du gel de l'augmentation du quota national, prévu pour la campagne 2009-2010.

Septembre 2009 :

- débloqué, annoncé par le ministre de l'Agriculture, de 30 millions d'euros supplémentaires pour les filières de l'élevage et notamment l'élevage laitier.
- les banques vont dégager 250 millions d'euros pour permettre aux exploitations laitières de reconstituer leur fonds de roulement.

Octobre 2009 :

- la Commission européenne a annoncé aux ministres de l'Agriculture de l'Union une enveloppe additionnelle de 280 millions d'euros (dont 17 % pour la France) en faveur des producteurs de lait.